

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

A SUBSTITUER A L'ANCIEN DECRET  
DECRET N° 96-350 DU 26 AOUT 1996

portant nomination au Cabinet du  
Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT, \*

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- SUR proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 Août 1996 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Cabinet du Président de la République.


- Conseiller Technique aux Affaires Administratives chargé du suivi de la mise en oeuvre de la Réforme de l'Administration Territoriale et du Projet SECOR cumulativement avec ses fonctions actuelles : Monsieur Ousmane BATOKO
- Conseillers Techniques aux Affaires Juridiques :  
Messieurs : - Lucien SEBO  
- Akibou GBAGUIDI
- Conseiller Technique chargé de la moralisation de la vie publique : Monsieur Berthaire K. BABATOUNDE

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

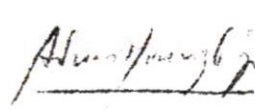
Fait à COTONOU, le 26 Août 1996

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



Adrien HCUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES  
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-  
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 4 JO 1.-